



# Communiqué de presse

## Reconfinement : les conséquences sur les services municipaux

**Samedi 31 octobre**

Suite aux annonces du Président de la République le 28 octobre dernier, et l'annonce d'un reconfinement de la population pour une durée de quatre semaines, les services municipaux de la Ville s'adaptent pour faire face à l'aggravation de la crise sanitaire :

### **Sport, jeunesse, loisirs et vie associative**

Les piscines, gymnases et équipements sportifs d'extérieur (bureaux compris) sont fermés. Toutes les activités sportives municipales, enfant comme adulte, sont suspendues, de même que les activités prévues dans le cadre de la pratique en club.

Les pôles ressources jeunesse du Carré des services et du Sillon de Bretagne, restent accessibles mais uniquement sur rendez-vous, par mail ou téléphone.

### **Culture**

L'ensemble des bibliothèques et ludothèques est fermé au public jusqu'à nouvel ordre. La Maison des Arts et son antenne Nord sont également fermées jusqu'à nouvel ordre. Le studio de répétition Terminus 3 est accessible, mais réservé aux seuls professionnels. L'ensemble des spectacles du mois de novembre du théâtre ONYX sont annulés. Les cybercentres sont fermés jusqu'à nouvel ordre.

### **Formalités administratives**

Les permanences formalités de l'Hôtel de Ville et du Carré restent accessibles aux horaires habituels. La mairie annexe des Thébaudières est fermée du 2 au 13 novembre.

### **Enfance et petite enfance**

Toutes les crèches fonctionnent normalement, de même que les lieux d'accueil enfants-parents. Le Relais assistantes maternelles (RAM) est accessible uniquement sur rendez-vous par mail ou téléphone à condition de venir seul, muni d'un masque et sans enfant.

Toutes les écoles herblinoises sont ouvertes et accueillent les élèves. Les services périscolaires fonctionnent normalement.

**Contact presse**  
**Ville de Saint-Herblain**  
**Cabinet du Maire**  
**Service communication**  
**Tél : 02 28 25 20 31**  
**communication@saint-herblain.fr**



### **Seniors**

Les services de la solidarité dédiés aux seniors (services de soins infirmiers à domicile, portage de repas, téléassistance, CLIC) sont maintenus.

Les animations pour personnes âgées, en revanche, sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

### **Parcs et jardins**

Tous les parcs et jardins restent ouverts. Pour les fréquenter, il est nécessaire de se munir d'une attestation de déplacement dérogatoire, en faisant expressément mention de la dérogation au titre des déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile.

### **Police municipale**

La police municipale assure une présence du lundi au samedi de 8h à 18h et reste joignable au 0800 345 342.

### **Déchets**

Les déchets sont collectés normalement. La déchetterie de Tougas reste ouverte durant le confinement. Pour y accéder, les usagers sont invités à cocher la case "Convocation judiciaire ou administrative et rendez-vous dans un service public" sur leur attestation de déplacement dérogatoire.

### **Gestes barrières**

La Ville tient à rappeler que, dans le cadre de la lutte contre la propagation de la Covid-19, le respect des gestes barrières (lavage régulier des mains, distanciation physique, utilisation d'un mouchoir unique, port du masque) demeure primordial. Le port du masque reste obligatoire sur l'ensemble de l'espace public herblinois comme dans toutes les autres villes de la Métropole nantaise.

### **Marchés**

Les trois marchés herblinois (Bourg, Crémetterie, Bellevue) sont maintenus aux jours et horaires habituels. Conformément aux mesures gouvernementales, seuls les commerçants alimentaires seront autorisés à débiter leurs marchandises.

**Pour suivre l'évolution en temps réel des mesures concernant les équipements, événements et services municipaux, rendez-vous sur [saint-herblain.fr](http://saint-herblain.fr)**

**Contact presse**  
**Ville de Saint-Herblain**  
**Cabinet du Maire**  
**Service communication**  
**Tél : 02 28 25 20 31**  
**[communication@saint-herblain.fr](mailto:communication@saint-herblain.fr)**

